

ETUDES ML CONSEILS

RAPPORT d'EVALUATION

Projet ACRE 2 – ACTION GRUNDTVIG

MARC LACAUD – Décembre 2006

Sommaire

1. Introduction
2. Les critères de l'évaluation
3. Les modalités de l'évaluation
4. Regards sur le déroulement du projet
5. Regards sur les résultats
6. Perspectives

1. Introduction

Le projet ACRE 2 s'inscrit dans les actions GRUNDTVIG qui dépendent du programme SOCRATES. Elles ont pour ambition d'initier, de soutenir des initiatives d'éducation tout au long de la vie, à tous âges, en tous lieux. Elles soutiennent le secteur de l'éducation des adultes qui comporte une grande variété de situations. Les adultes reprennent le chemin de l'éducation pour diverses raisons : pour retourner à l'école ou à l'université afin d'y obtenir de nouvelles qualifications dans une perspective professionnelle, pour se divertir à travers un développement personnel et social, pour s'engager dans une démarche de citoyenneté active, etc.

Grundtvig s'adresse à des « apprenants » adultes. On entend par adulte une personne de plus de 25 ans ou une personne entre 16 et 24 ans sortie du système éducatif. Bien que s'adressant à tous les adultes au sens le plus large, une attention particulière est portée à ceux qui éprouvent des difficultés particulières, notamment en donnant une seconde chance aux adultes de tous âges exclus du système scolaire, en les aidant à acquérir des notions de base, en leur redonnant confiance, ou en reconnaissant certaines aptitudes ou compétences obtenues dans le milieu extra-scolaire.

Cela me servira à savoir

Platon rapporte que Socrate, au dernier soir de sa vie, voulut apprendre à jouer de l'instrument avec lequel on le divertissait. Au musicien étonné qui lui demandait à quoi cela allait bien lui servir, puisque le lendemain il serait mort, il répondit très simplement : cela me servira à savoir.

GRUNDTVIG (Nikolai, Frederik, Severin 1783- 1872) pasteur et auteur danois, il est considéré comme le fondateur de la tradition de l'apprentissage tout au long de la vie dans les pays du nord de l'Europe. Son concept de folkshogskole se fondait sur l'idée qu'une éducation qui a du sens doit être à la disposition de tout le monde tout au long de la vie, et qu'une telle éducation doit englober non seulement les connaissances, mais aussi la responsabilité civique et le développement personnel et culturel.

Le projet ACRE 2 – Accroître ses Connaissances pour mieux Répondre à l’Emploi - a été agréé dans le cadre de projets de coopération européenne par la Commission Européenne sous la référence n° 114271-CP-1-2004-1-FR-GRUNDTVIG-G1

Le projet ACRE 2 s’est engagé à :

- Organiser et expérimenter des Points d’Information Européens d’Education Continué (PIEEC)
- Promouvoir la création d’une nouvelle figure professionnelle, celle de facilitateur et en organiser la formation
- Assurer la constitution d’une offre de produits didactiques commune et la valider auprès d’adultes apprenants

Le projet a eu une durée initiale de 2 ans, du 1^{er} Octobre 2004 au 30 Septembre 2006, puis une prolongation jusqu’en Décembre 2006. Il fait suite à un premier projet ACRE 1 qui a fourni un travail de réflexion et de recherche sur l’éducation des adultes, la mobilisation de partenaires locaux et l’expérimentation de parcours d’éducation continuée. Il a abouti pour les partenaires engagés (Espagne, France, Italie) à :

- Une activité de Cellules d’Appuis et de Réflexions Locales (CARL) venant appuyer et conforter le travail des promoteurs ;
- Un diagnostic de 150 situations d’adultes pour éclairer des futures propositions d’éducation continuée ;
- L’expérimentation et l’évaluation de 45 parcours visant à l’évolution de situations personnelles et professionnelles.

Ces deux projets ont été coordonnés, animés et suivis par l’Association Euro-CIDES ayant son siège à Bordeaux (FR).

Le projet ACRE 2 a mobilisé et associé des partenaires de 7 pays européens :

PAYS	ORGANISATION	LOCALISATION	IMPLICATION
Bulgarie	Znanie Association	Sofia	
Chypre	Municipality of Latsia	Latsia	
Espagne	Fundacion Ramon Rey Ardid	Zaragoza	ACRE 1
France	Euro-CIDES	Bordeaux	ACRE 1
Grèce	Union of Local Authorities of Kilkis	Kilkis	
Hongrie	City Hall Tatabanya	Tatabanya	
Italie	Comune di Baronissi	Baronissi	(*)

(*) Pour ACRE 1, autre partenaire italien

2. Les critères d'évaluation du projet

Pour identifier et repérer ces critères, nous nous sommes appuyés sur les textes édités sur les actions GRUNDTVIG, ce qui nous permettra par la suite d'avoir un regard référencé sur le déroulement, la conduite du projet ACRE 2 et également sur ses résultats et ses perspectives d'évolution et de dissémination.

Nous retiendrons les objectifs principaux de l'action GRUNDTVIG :

- Promouvoir la coopération européenne dans l'éducation tout au long de la vie ;
- Améliorer la formation du personnel impliqué dans l'éducation des adultes ;
- Promouvoir l'élaboration de productions et de résultats concrets visant à offrir un potentiel accru dans plusieurs pays européens ;
- Approfondir le débat sur l'éducation tout au long de la vie et contribuer à diffuser des pratiques positives.

Celui de la finalité de ces actions :

- GRUNDTVIG vise à accroître la qualité et l'offre d'éducation tout au long de la vie, par le biais de l'éducation des adultes, au sens le plus large du terme, et à faciliter l'accessibilité à l'éducation à toutes les catégories d'adultes en favorisant les plus démunis.
- GRUNDTVIG soutient les partenariats d'apprentissage entre établissements d'éducation des adultes, la formation des personnels, les projets de coopération et les réseaux transnationaux.

Celui de la définition des publics éligibles et des attentions particulières :

- GRUNDTVIG s'adresse à tous les apprenants adultes qui souhaitent, à un moment de leur vie, jouer un rôle plus actif dans la société, s'ouvrir aux autres cultures, développer ou mettre à jour leurs compétences en général ou se préparer à intégrer ou à réintégrer le système éducatif traditionnel.
- GRUNDTVIG veille en particulier à encourager les activités en faveur de personnes dépourvues de connaissances et de qualifications élémentaires, vivant en milieu rural ou dans des zones défavorisées, socio-économiquement désavantagées, des personnes appartenant à d'autres groupes difficilement accessibles peu enclins à ce genre de programme, et des personnes handicapées présentant des besoins spécifiques en matière d'éducation.

Celui des acteurs promoteurs de ces actions :

Les mesures proposées par GRUNDTVIG peuvent être mobilisées par tous types d'organismes qui offrent aux adultes des possibilités de formation formelles ou non : établissements dispensant des cours pour adultes, universités populaires, associations, collectivités nationales ou régionales, organisations professionnelles, entreprises privées, partenaires sociaux, organismes de formation, prestataires de services éducatifs, musées, prisons, bibliothèques, etc.

Celui du fonctionnement du partenariat :

- La nature et les compétences des organismes engagés dans le partenariat ont-elles été ajustées à la réalisation de l'action ?
- La répartition des missions et des tâches entre les partenaires a-t-elle été équilibrée sur le plan de leurs compétences et de leur participation aux activités ?
- Quelles mesures ont été prises pour garantir une communication et une coopération efficaces entre les promoteurs ?
- Quels sont les effets constatés par les partenaires (communauté locale, organismes, participants) de la coopération européenne ?
- Comment s'est inscrit le projet dans l'activité des organismes ?

Celui des impacts du projet :

- Sur les institutions, les organismes en termes d'image de marque, de relations avec d'autres organismes, d'échanges d'expériences, de développement d'une dimension internationale, de renforcement du positionnement de l'organisme au sein de la communauté locale.
- Sur les personnes impliquées dans le projet en matière de développement de nouvelles idées, de développement de nouvelles compétences, d'amélioration de leurs compétences sur le plan interculturel, dans l'utilisation des nouvelles technologies, d'accroître leur confiance dans l'utilisation d'une langue étrangère.

Celui des recommandations, des conseils :

- Il est important de consacrer du temps à développer une culture positive autour du projet et à entretenir cette culture commune tout au long de sa réalisation. L'implication des membres doit être équivalente afin qu'ils puissent s'appuyer les uns sur les autres pour favoriser la réussite du projet.
- Il est recommandé d'impliquer les adultes apprenants à tous les stades du projet afin de développer une participation active de ceux-ci à la réalisation de l'action.
- Les réunions transnationales sont des temps forts de travail et de stimulation pour les partenaires, il faut cependant veiller à la continuité du projet entre les réunions. Un suivi régulier, des évaluations ponctuelles (internes et/ou externes) peuvent servir à mesurer l'avancée du projet et le soutenir.
- La diffusion des résultats concerne à la fois la production et le processus qu'a suivi le projet. Il est conseillé d'assurer une communication tout au long de l'action.

3. Les modalités de l'évaluation

Le principe d'une évaluation externe et interne a été respecté tout au long du projet ACRE ; on peut d'ailleurs noter qu'ACRE 1 avait déjà fait l'objet de cette double évaluation.

L'évaluation externe d'ACRE 2 s'est appuyée et a été conduite grâce à :

- un suivi régulier du projet par des contacts, avec le coordonnateur de l'action, sur la base des planifications prévisionnelles (phases du projet, séminaires, travaux)
- des informations recueillies sur la plateforme collaborative Mayetic (avec une autorisation de lecture)
- une participation au séminaire de Latsia (Chypre) fin 2005.
- une visite sur site à Baronissi en Italie.
- des interviews individuelles des promoteurs, lors du dernier séminaire à Bruxelles.
- nos observations durant ce séminaire conclusif.

Remarque : un rapport d'évaluation intermédiaire a été réalisé pour l'année 2005.

L'évaluation interne, sous la responsabilité du coordonnateur, s'est inscrite dans un processus permanent du travail du groupe avec une participation active des promoteurs de l'action.

C'est un point qu'il faut souligner, car il a permis une implication continue des membres et la réalisation des objectifs du projet.

Il faut également remarquer la qualité de la préparation des outils de suivi construits par le coordonnateur.

Ce travail préparatoire est à l'origine de l'efficacité de cette évaluation interne.

4. Regard sur le déroulement du projet ACRE 2

La réalisation du projet ACRE 2, sur les années 2004 à 2006, a comporté cinq actions comme défini dans le dossier de candidature. Les membres du groupe de travail du projet ACRE 2 sont désignés dans le texte, par le terme de « promoteur » qui nous semble adapté à leur rôle dans l'action.

L'action 1 intitulée : La mise à niveau des nouveaux partenaires au regard des concepts ACRE.

Ces concepts de Cellule d'Appui et de Réflexion Locale (CARL), de Points Information Européens d'Education Continué (PIEEC), de facilitateurs étant le résultat d'un premier projet ACRE 1.

Cette phase d'appropriation du projet ACRE à travers l'historique, la validation des résultats, la saisie des valeurs, la contractualisation du partenariat a permis de créer et développer une culture commune. Cette acquisition d'une culture positive du projet a été facilitée par la présence de promoteurs acteurs de ACRE 1.

C'est aussi un temps fort pour mettre en place la répartition des tâches et les modalités de fonctionnement. Une première validation concrète s'est avérée possible pour chacun, entre ce qui est attendu dans la contractualisation, et ses propres compétences, ses enjeux, sa disponibilité.

Les mesures pour assurer la communication et la coopération entre les promoteurs se sont portées sur l'utilisation d'une plateforme collaborative permettant l'information et les échanges au cours du projet. Cette plateforme a été particulièrement utilisée pour la circulation et les échanges des produits didactiques, moins dans le cadre d'échanges (type Forum).

Ce travail s'est effectué au cours de deux séminaires qui, de plus, ont créé des liens plus personnels et une ambiance chaleureuse au sein du groupe.

Lorsque l'on participe à un projet, on devient en quelque sorte un adulte apprenant, et dans cette affirmation on peut déclarer une participation active de ces apprenants.

L'action 2 intitulée : Les PIEEC- Point Info Européen pour l'Education Continué.

Les PIEEC sont une proposition formalisée en fin du projet ACRE 1 qui ont été créés et expérimentés dans ACRE 2.

Il était prévu la mise en place de sept points info avec la participation de deux sites polonais et un roumain. Pour différentes raisons, ces deux partenaires n'ont pas participé au projet. De ce fait, seuls quatre auraient pu être mis en place et expérimentés en raison de la répartition des tâches entre les promoteurs sur l'ensemble du projet. Or, c'est en fait six qui ont été mis en œuvre, grâce à une diffusion de points info en Grèce.

Les quatre promoteurs de points info ont été engagés à constituer des cellules d'appui (CARL), à organiser dans leur organisation l'accueil du public du point info. Cette démarche n'a pas toujours été facile pour les organismes n'ayant pas une culture du partenariat.

Cela est pourtant une opportunité, dont certains ont profité, en tant qu'image de marque, de relations avec d'autres organismes, d'échanges d'expériences, de développement d'une dimension internationale, de renforcement du positionnement de l'organisme au sein de la communauté locale.

Cet impact est plus présent dans les réalisations des promoteurs chypriote, grec et italien. Le promoteur hongrois, rattaché à une plus grande commune, a eu plus de difficultés pour ses réalisations.

Dans cette phase ont été élaborées les stratégies sur le plan des matériels, logiciels, progiciels et serveurs nécessaires à la constitution de la banque de données de produits didactiques et pour le futur service aux apprenants adultes, utilisateurs des points info.

Un travail en commun a été consacré à une réflexion sur les conditions d'accessibilité à ce nouveau service, ainsi qu'à sa signalisation avec le choix d'un panneau indicateur. Cette signalisation est mise en œuvre sur les différents sites.

Et enfin, cette phase a comporté l'expérimentation des points info, sur les six sites avec la mise en œuvre des matériels prévus à cet effet.

On constate que les activités des points info se sont inscrites dans un enrichissement d'activités existantes dans les différentes situations. Il est plus délicat de préciser, les raisons de l'inscription du projet dans l'activité des organismes. Il y a eu cependant des décisions politiques qui nous semblent aller dans ce sens.

Cette phase comprenant l'expérimentation s'est étalée dans le temps, année 2005/2006, avec deux séminaires consacrés à cet objet, notamment à sa préparation au cours de l'année 2005.

Les rencontres transnationales ont été des temps forts de travail et de stimulation pour les partenaires, il a fallu cependant veiller à la continuité du projet entre les réunions. C'est par le suivi régulier de la part du coordonnateur et grâce au dispositif d'évaluation interne qu'ont été réduits les dysfonctionnements.

L'action 3 intitulée : Les ressources didactiques, composantes de la base de données.

C'est plus particulièrement sur ce point qu'un travail collaboratif s'est avéré, engageant tous les promoteurs et mettant en exergue le rôle de chacun dans le projet.

Les promoteurs ayant en charge la création de PIEEC devaient assurer l'identification de produits didactiques et les transmettre pour mise en forme de démonstration, puis de validation par rapport aux besoins des futurs apprenants adultes. C'est à partir de cette validation que s'est constituée la base de données accessible pour les PIEEC en expérimentation.

Le promoteur bulgare a pris en charge, à partir du produit d'origine, la fabrication d'une démonstration et la création d'une fiche descriptive du produit, la fiche produit ayant été conçue et finalisée par le groupe.

Le promoteur espagnol a assuré le travail de sélection des « experts » pour la validation des produits, sur la base des démonstrations fournies par l'opérateur bulgare.

Ce qui est innovant dans la démarche de validation des produits c'est l'implication de personnes handicapées psychiatriques pour étudier leurs qualités en termes : pédagogiques, esthétiques, de contenu, d'accessibilité, etc. Les personnes chargées de la validation se sont renouvelées pour ce travail d'examen et, lors d'un séminaire à Zaragoza, elles ont fait des propositions pour la création de nouveaux produits, non disponibles et complétant l'offre d'éducation continuée.

La fondation Ramon Rey ARDID a bénéficié de son investissement dès le projet ACRE 1 d'une cellule d'appui présente et efficace qui a soutenu toute la procédure de validation des produits.

On est bien dans cette mission de validation à une prise de rôle des personnes handicapées qui se traduit par une volonté de participation active et d'inclusion sociale.

La façon de faire démontre que les responsables de la fondation ont inscrit ce projet dans leur propre activité.

Cela montre également que le projet a apporté le développement de nouvelles idées, de nouvelles compétences, pour l'utilisation des nouvelles technologies, accru leur confiance dans l'utilisation d'une langue étrangère pour les personnels mais aussi pour les bénéficiaires de leurs actions.

Cette phase de constitution de la banque de données de produits didactiques s'est appuyée sur deux séminaires en 2006, qui ont permis de faire un état de l'existant (ressources adaptées aux publics ciblés) en termes de conception des démonstrations, de validation des produits et de groupe d'experts pour le faire.

Les rencontres ont été des temps forts de travail et de stimulation pour les partenaires ; il a fallu cependant veiller à la continuité du projet entre les rencontres. C'est par le suivi régulier de la part du coordonnateur et grâce au dispositif d'évaluation interne, portant notamment sur ce point, qu'ont pu être atteints les résultats prévus.

L'action 4 intitulée : Le profil professionnel de Facilitateur face aux publics ciblés.

Sur la base d'un profil professionnel dit de facilitateur, et défini au cours de ACRE 1, un travail de préparation à la mise en œuvre de cette fonction a porté sur :

- Le repérage des acteurs territoriaux susceptibles d'assurer cette figure professionnelle.
- La définition d'un cahier des charges pour un module de formation .
- L'identification des publics cibles sur les différents sites, en prenant connaissance de leurs parcours de vie et de leurs besoins.

Les PIEEC étant hébergés dans les bibliothèques, la fonction de facilitateur a été confiée à la bibliothécaire en place . En Grèce, certains postes ont été pourvus par des fonctionnaires en reconversion. Ceci montre l'intérêt des communes pour ce nouveau service pour leurs administrés, d'autant plus qu'il est le fruit d'une collaboration européenne.

La formation des facilitateurs n'a pu se mettre en place pour des raisons de dates et positions différentes des agences SOCRATES eu égard au planning du projet. Pour compenser ce manque d'apports en compétences, un travail a été conduit avec le groupe des promoteurs sur les attentions et les modalités de fonctionnement avec les apprenants, à charge pour les promoteurs de conseiller et d'épauler leur personnel ayant le rôle de facilitateur.

Les facilitateurs ont accueilli des apprenants adultes à partir de septembre 2006 et la fréquentation du service offert est montée en charge progressivement. A fin 2006, 154 personnes ont fréquenté les PIEEC ; dans le même temps, on décompte aussi 454 consultations du catalogue en ligne.

Les facilitateurs impliqués dans cette démarche, de par le projet, ont bénéficié de développement de nouvelles idées, de leurs compétences, ainsi que de nouvelles relations avec le public du fait de l'offre proposée et d'une intervention d'interface au produit.

Ce travail a eu ses conclusions lors d'un séminaire thématique qui a concrétisé le lancement officiel de l'expérimentation des PIEEC, avec leurs équipements et l'offre de produits didactiques ayant reçu le label ACRE.

L'action 5 intitulée : La pérennisation des PIEEC au delà de la fin du projet ACRE 2

La volonté des acteurs du projet était également de réfléchir et de faire des propositions pour le devenir des PIEEC et des concepts nouveaux émergeant du travail du groupe de promoteurs.

Le travail de capitalisation entrepris à Bruxelles, lors du dernier séminaire, a mis en évidence qu'un enrichissement des résultats atteints était souhaitable et attendu par chacun.

Des propositions ont été émises pour :

- La production de nouveaux produits avec leur conception et leur réalisation pour augmenter l'offre qualitative et quantitative de la banque de données en produits d'éducation continuée. Il faut rappeler que le groupe expert avait fait la même suggestion.
- Le développement d'un réseau européen de Points d'Information Européen pour l'Education Continuée (PIEEC) plus important, engageant d'autres communes dans les pays les ayant déjà expérimentés et d'autres pays de la communauté européenne.

La pérennisation des PIEEC initiés par le projet est déjà acquise, un plus serait de les maintenir dans une dynamique de projet, qui insuffle de nouveaux développements, en maintenant le mouvement et le changement.

Autres éléments sur le déroulement du projet :

Lors du montage du projet, il était prévu des promoteurs de Pologne et de Roumanie. Pour différentes raisons, ces promoteurs n'ont pas donné suite à leur engagement dans ACRE 2. Ceci a eu des incidences sur les engagements des acteurs du projet pour le respect des objectifs fixés.

Grâce à la plateforme, à la structuration des travaux, à la répartition des tâches connues par tous, on a obtenu efficacité et qualité de la communication en interne. Ceci montre que s'il n'existe pas d'enjeux, l'outil en lui-même est insuffisant.

5. Regards sur les résultats

Nous voulons rendre compte, plus particulièrement, des résultats qualitatifs, sur la base des critères mis en évidence par la lecture des textes officiels et de communication.

Par rapport aux objectifs principaux de l'action GRUNDTVIG :

- Promouvoir la coopération européenne dans l'éducation tout au long de la vie.

Le projet ACRE 2 contribue à cette promotion :

- Par l'association de cinq pays européens sur une activité de création de Point Info (6 sont expérimentés, fréquentés, pérennisés) de proximité, dans une continuité de services aux populations par des collectivités locales.
- En ayant élaboré en commun une banque de produits didactiques sélectionnés (85), pour un public adulte de bas niveau de connaissances et pour une éducation dans des domaines variés.
- En mobilisant des acteurs locaux dans les Cellules d'Appui et de Réflexion Locales pour une collaboration au projet d'éducation pour des publics en risque d'exclusion.
- En diffusant cette nouvelle offre, réalisée grâce à la communauté européenne, auprès des citoyens des collectivités locales.

- Améliorer la formation du personnel impliqué dans l'éducation des adultes

On peut souligner que :

- Le travail de recherche action conduit dans le projet a développé de nouvelles compétences chez les différents acteurs du processus, y compris sur le plan pédagogique et des nouvelles technologies.
- Pour certains acteurs du projet, non impliqués dans l'éducation des adultes, l'action leur a permis de découvrir et de s'impliquer dans le champ de l'éducation. On est passé du discours au faire de l'éducation.

- Promouvoir l'élaboration de productions et de résultats concrets visant à offrir un potentiel accru dans plusieurs pays européens

On peut remarquer que :

- l'expérimentation des PIEEC, sur les cinq derniers mois de 2006, a généré 454 consultations (154 ont travaillé sur un produit) sur six sites dans quatre pays. C'est peut-être peu, mais prometteur en termes de potentiel de diffusion et de transfert.
- c'est une réalité locale, engageant des autorités publiques au bénéfice de citoyens européens et de personnes issues de l'immigration.

- ✚ Approfondir le débat sur l'éducation tout au long de la vie et contribuer à diffuser des pratiques positives.

La contribution du projet ACRE 2, se situe dans :

- une réflexion en interne du groupe de projet et un impact sur les décideurs politiques des communes à travers les séminaires et la concrétisation des engagements de début d'action.
- une pratique positive de management du projet et de l'implication des autorités locales.

En ce qui concerne la finalité des actions GRUNDTVIG

ACRE 2 s'inscrit dans l'accroissement de l'offre d'éducation pour des apprenants adultes, en proposant l'accessibilité à une offre en ligne en présence de facilitateurs, pour un public éloigné de la connaissance. Il se penche également sur une accessibilité de son offre par des matériels pour connaître, de mobilisation et de motivation.

Il s'inscrit dans le champ d'une coopération concrète, visant des objectifs mesurables et pouvant être réinvestis.

Il initie des réseaux européens dans son action de coopération qui peuvent être une plateforme de diffusion et de création de réseaux plus importants renforçant l'action de petites communautés locales dans le champ de l'éducation pour les citoyens.

Sur les publics éligibles et les attentions particulières

Le projet prend bien en compte l'ouverture du champ de l'éducation dans un sens large par une diversité des produits, qui mériteraient d'être plus nombreux et dont la mise en œuvre pourrait favoriser des cursus vers l'emploi, vers une inclusion sociale.

Les apprenants adultes fréquentant les PIEEC sont en général des personnes dépourvues de connaissances et de qualification ; ce sont aussi des personnes immigrées cumulant un niveau de qualification faible et ne possédant pas la langue du pays.

Les acteurs promoteurs

Ils appartiennent à des organismes de formation, des associations et /ou employés de collectivités, responsables de services, fonctionnaires assurant des fonctions de gestion, de bibliothécaire.

6. Perspectives

Notre regard sur le projet ACRE 2, dans une perspective d'évaluation finale, a voulu mettre en évidence les potentiels de cette action et préparer un investissement nouveau dans une offre d'éducation de proximité. Cette complémentarité entre les deux approches « canadienne » et « européenne » nous permet d'introduire une dimension supplémentaire dans l'approche de l'inclusion.

En effet, à l'heure où les actions sectorielles et verticales ont montré leurs limites dans l'approche des problèmes rencontrés par les populations en voie de discrimination, le local apparaît comme l'échelon pertinent dans la mise en oeuvre de solutions globales, intersectorielles et participatives. Le local peut être le lieu de l'expérimentation et de la mise en oeuvre de l'inclusion sociale, qui tout en s'appuyant sur des politiques sectorielles et verticales de politiques publiques, respecte en même temps la singularité et la particularité des personnes réputées fragiles. Se pose ainsi la question de la gouvernance d'une telle volonté à travers la mise en oeuvre de compétences infrarégionales (communales, voire intercommunales) qui traduisent concrètement, par l'intermédiaire des pouvoirs locaux et des acteurs territoriaux, cette politique auprès des citoyens.

Cette recherche action, s'appuyant sur des initiatives d'éducation s'ancrant dans un territoire, une communauté locale et s'enrichissant dans un réseau européen, nous paraît porteuse de pratiques positives. Elle mérite d'être poursuivie et pour cela, nous suggérons des axes complémentaires déjà repérés par les acteurs du projet, qui sont :

- ✚ La conception et la réalisation de produits didactiques nouveaux, venant compléter la banque de produits en ligne. On pourrait privilégier des produits supports à un cursus visant la formation professionnelle, l'insertion dans le travail.
- ✚ Le développement du réseau des point info PIEEC, dans les pays déjà impliqués et une dissémination dans d'autres états européens, en donnant à ce réseau les moyens logistiques et scientifiques.
- ✚ Un travail d'analyse et de formalisation du processus de réalisation du projet ACRE 2, pour en tirer des enseignements et pouvoir en émettre des pratiques de gestion de projets prometteuses.

Regarder, questionner, formuler, rendre compte, CELA M'A SERVI A SAVOIR.